



# VILLE DE DIEKIRCH

Diekirch, le 01.12.2021

Aux membres du Conseil communal  
de la Ville de Diekirch

Mesdames, Messieurs,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communal qui aura lieu le lundi 06.12.2021 à 14h00 en la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Diekirch (27, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch).

Conformément aux dispositions de la loi du 19 décembre 2020 portant modification :  
1° de la loi modifiée du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 ;  
2° de la loi modifiée du 24 juin 2020 portant introduction d'une mesure temporaire relative à l'application de l'article 12 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain dans le cadre de la lutte contre le Covid-19;  
le **vote par procuration** est admis. Conformément à cette même loi du 19 décembre 2020, les membres du conseil communal et le secrétaire communal peuvent participer par **visioconférence** aux séances du conseil communal. Les membres du conseil communal qui souhaitent participer par visioconférence en informent le collège des bourgmestre et échevins la veille de la séance à midi au plus tard, i.e. **le dimanche 05 décembre 2021 à 12.00 heures au plus tard.**

## ORDRE DU JOUR

### Séance publique

1. Règlement de circulation de la Ville de Diekirch: Ratification de règlements d'urgence
2. Personnel communal: Cadre fermé 2022
3. Fixation des nuits blanches valables sur tout le territoire: Exercice 2022
4. Urbanisme: demandes de morcellement
5. Approbation de plusieurs décomptes
6. Budget rectifié 2021 et budget 2022
7. Divers

### Séance secrète

NEANT

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,  
Le Bourgmestre, le secrétaire,

Claude Haagen

René Liltz